

## **II. Le SDIS de l'Aube, face aux enjeux de demain**

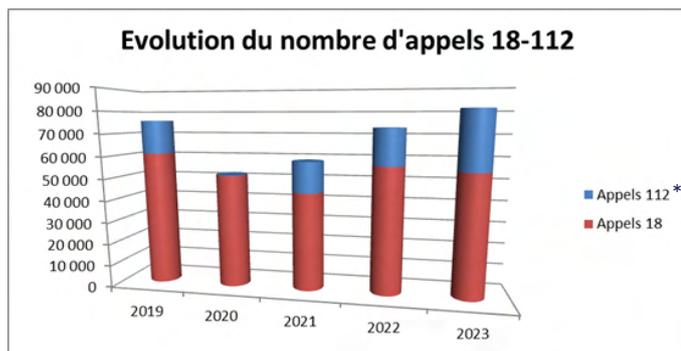


## II.1 Les risques courants

### II.1.1 Description

Les risques courants sont caractérisés par une forte probabilité d'occurrence mais des conséquences limitées sur les personnes, les animaux, les biens et l'environnement. Ils incluent des événements tels que les accidents de circulation, les incendies domestiques, et les interventions de secours à personnes. Ils représentent une part significative de l'activité quotidienne des SDIS.

#### Nombre d'appels



\* Il s'agit de la part des appels au 112 reçus au CTA-CODIS

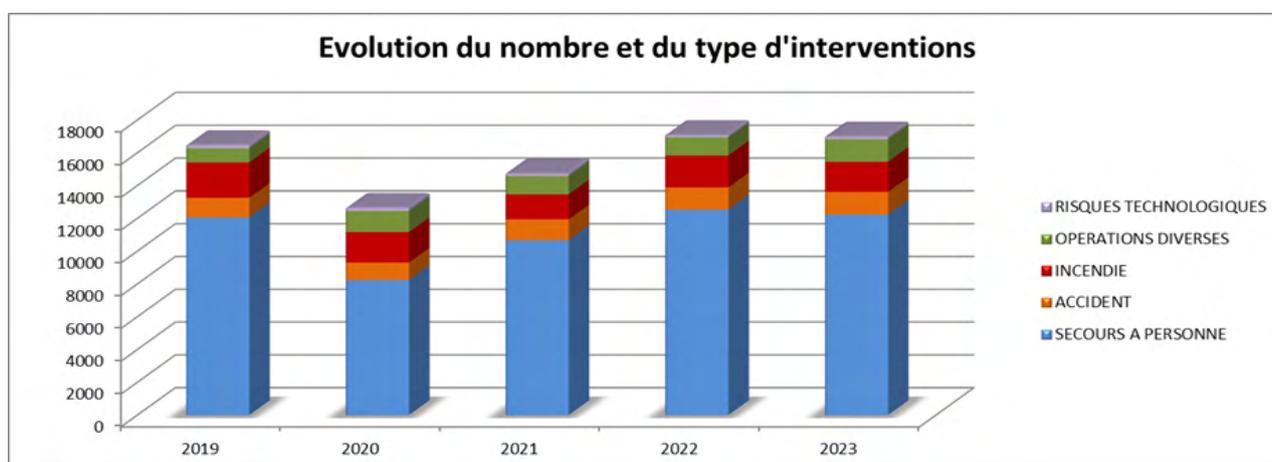


Le nombre d'appels a retrouvé en 3 ans son niveau d'avant COVID. La raréfaction de l'offre de soins sur le territoire laisse présager une augmentation continue des sollicitations Secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

La part des appels vers le 112 augmente sensiblement depuis 3 ans. Cette augmentation s'explique notamment par celle des appels non volontaires des smartphone depuis la poche des propriétaires dits « Pocket calls ».

#### Nombre annuel d'interventions

	2019	2020	2021	2022	2023	Total
	12 058	8 246	10 676	12 535	12 226	55 741
	2 155	1 853	1 520	1 943	1 836	9 307
	1 194	1 054	1 263	1 352	1 388	6 251
	855	1 290	1 120	1 103	1 375	5 743
	223	216	174	159	180	952
<b>Total</b>	<b>16 485</b>	<b>12 659</b>	<b>14 753</b>	<b>17 092</b>	<b>17 005</b>	<b>77 994</b>



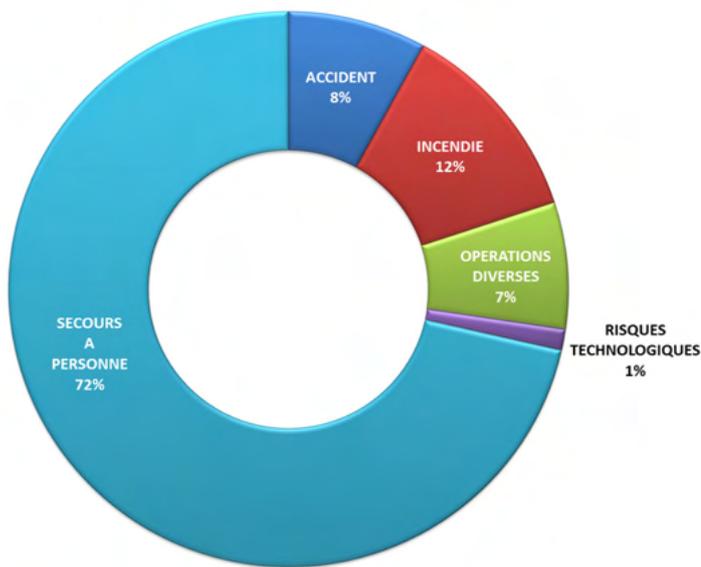


Le volume d'interventions est revenu en 2022 au niveau d'avant Covid.

En 2023, il y a 5 337,61 interventions pour 100 000 habitants. La moyenne pour les SDIS de catégorie C de la zone Est s'établit à 6 595,64 interventions pour 100 000 habitants. Le SDIS de l'Aube a un niveau d'activité opérationnelle plus faible que la moyenne.

## Les typologies d'intervention

Typologie des interventions (total 2019-2023)



Le secours d'urgence à personne cumulé aux accidents représente 80% de l'activité opérationnelle du SDIS sur les 5 années d'étude.

La lutte contre les incendies, mission exclusive du SDIS, représente 12% de l'activité.

## Les délais d'intervention

Les délais varient en fonction de plusieurs facteurs, notamment l'analyse de l'appel du requérant par l'opérateur, la transmission de l'alerte au CIS concerné, le fait que ce dernier soit sous un régime de garde ou d'astreinte, la nature de l'intervention et la localisation géographique définissant le délai d'acheminement des secours.



### Appel - Traitement - Diffusion - Mobilisation - Acheminement

Les délais d'intervention correspondent au cumul des délais de traitement et de diffusion de l'alerte avec le délai d'acheminement.



## II. Le SDIS de l'Aube, face aux enjeux de demain - Risques courants

### Les délais d'intervention - Les délais moyens de traitement de l'alerte, déclinés par typologie d'interventions

Rappel : il s'agit du délai entre le décroché de l'opérateur CTA et le transfert au CIS concerné ou au SAMU. Ce délai n'est dépendant que de l'action des opérateurs CTA et de l'analyse de la sollicitation des requérants (situation sur place, localisation...).

	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne Totale
	01 : 50	02 : 11	02 : 00	02 : 00	01 : 58	02 : 00
	02 : 11	02 : 25	02 : 14	02 : 18	02 : 19	02 : 17
	02 : 25	02 : 34	02 : 36	02 : 35	02 : 33	02 : 33
	02 : 28	02 : 39	02 : 34	02 : 37	02 : 39	02 : 35
	02 : 47	02 : 46	03 : 03	03 : 04	03 : 26	03 : 01
<b>Moyenne Totale</b>	<b>02 : 20</b>	<b>02 : 31</b>	<b>02 : 29</b>	<b>02 : 31</b>	<b>02 : 35</b>	<b>02 : 29</b>



Les délais moyens de traitement de l'alerte fluctuent légèrement avec des hausses ou baisses moyennes peu significatives hormis pour les interventions en Risques Technologiques qui sont peu nombreuses et nécessitent de par leur nature complexe un questionnement plus approfondi des opérateurs.

Les outils d'aide à la décision, de géolocalisation, de prise en main vidéo, permettent aux opérateurs d'avoir une idée plus précise de la situation et de mobiliser plus rapidement les moyens adaptés.

A titre de comparaison, le délai moyen de traitement de l'alerte au plan national était en 2022 de 02 : 28, soit 3 secondes de moins que celle du SDIS de l'Aube.

### Les délais d'intervention - Les délais moyens de diffusion de l'alerte, déclinés par typologie d'interventions et type de CIS

Rappel : il s'agit du délai entre le transfert au CIS et l'acquittement (diffusion, réponse des sapeurs-pompiers, regroupement, préparation au départ en CIS). Ce délai est très différent entre les CIS avec une garde postée où les intervenants sont déjà sur place et les CIS en astreinte, puisque ce délai inclue le délai de route des sapeurs-pompiers alertés.

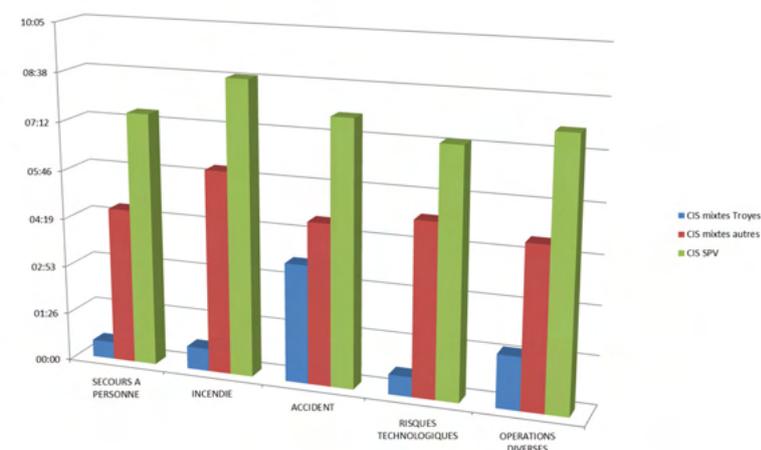


Les délais moyens de diffusion de l'alerte restent dans le même ordre de délai par type de CIS et d'intervention.

La disparité entre les CIS mixtes est liée à la garde qui est permanente dans les CIS de l'agglomération alors qu'elle est seulement en journée et hors week-end à Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine (jusqu'à l'été 2023 où une garde postée à 6 a été instaurée les weekends et jours fériés au CIS de Nogent-sur-Seine).

Les délais de route pour les SPV sont raisonnables au regard de la distance à parcourir pour rejoindre les CIS et des impératifs de sécurité routière.

Comparatif des délais de diffusion (en mn) selon la typologie des CIS



# Les délais d'intervention - Les délais moyens d'acheminement, déclinés par typologie de CIS (en min)

Rappel : il s'agit du délai entre l'acquiescement et l'arrivée sur les lieux

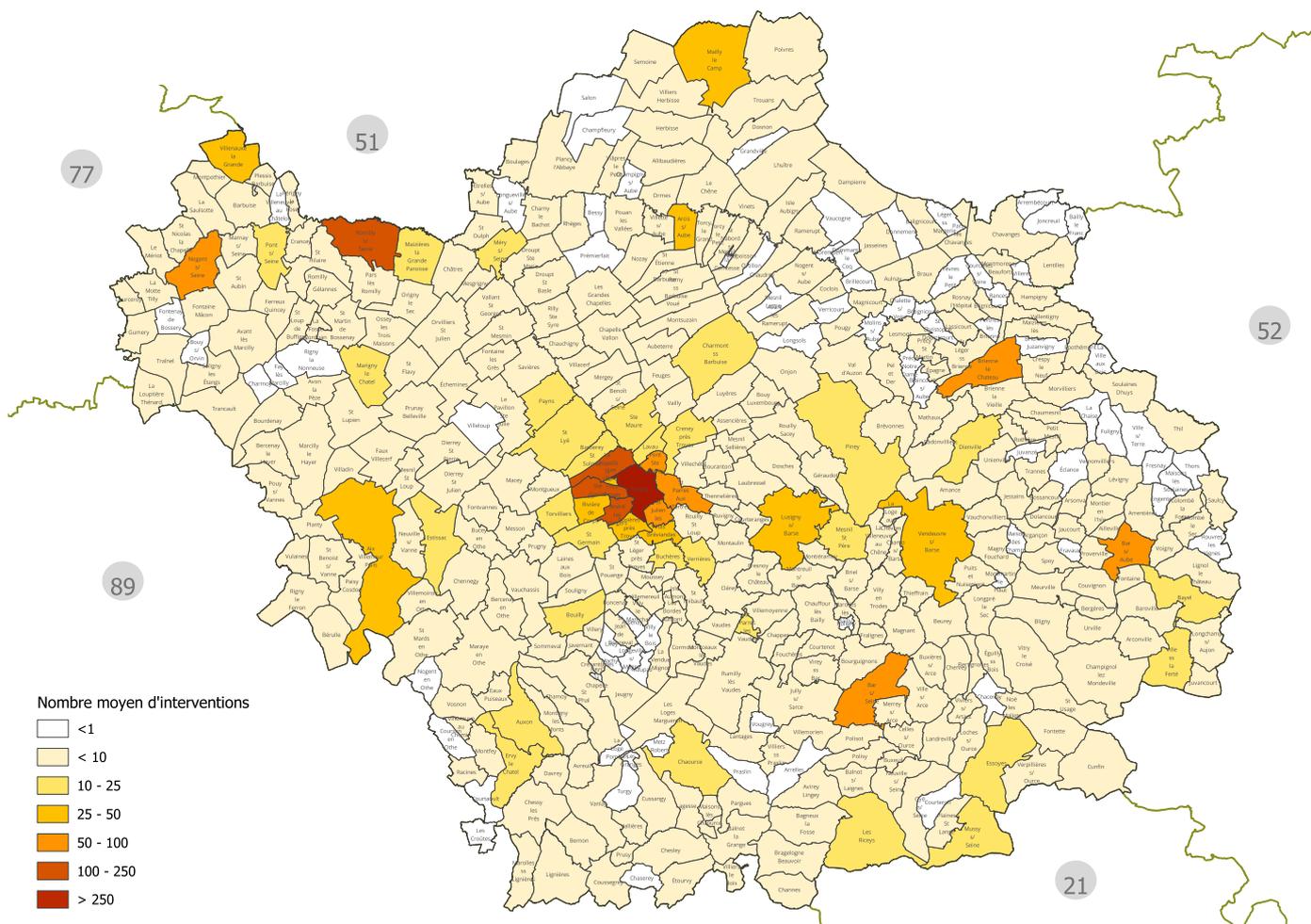
	2019	2020	2021	2022	2023	
<b>CIS mixtes agglomération troyenne</b>	08 : 36	10 : 03	09 : 23	09 : 20	09 : 03	<b>SECOURS À PERSONNE</b>
<b>CIS mixtes hors agglomération troyenne</b>	07 : 54	09 : 11	09 : 19	08 : 33	08 : 57	
<b>CIS SPV</b>	09 : 25	10 : 20	10 : 41	11 : 02	10 : 46	
<b>CIS mixtes agglomération troyenne</b>	14 : 16	15 : 19	14 : 36	14 : 05	14 : 14	<b>INCENDIE</b>
<b>CIS mixtes hors agglomération troyenne</b>	16 : 06	16 : 08	15 : 00	14 : 32	16 : 02	
<b>CIS SPV</b>	16 : 06	16 : 51	15 : 42	17 : 00	16 : 48	
<b>CIS mixtes agglomération troyenne</b>	10 : 42	10 : 44	10 : 48	10 : 32	10 : 10	<b>ACCIDENT</b>
<b>CIS mixtes hors agglomération troyenne</b>	10 : 30	11 : 31	10 : 34	11 : 49	11 : 46	
<b>CIS SPV</b>	12 : 25	11 : 59	13 : 14	13 : 28	13 : 07	



Les délais moyens d'acheminement sont constants (légèrement à la baisse dans l'agglomération et légèrement à la hausse en dehors).



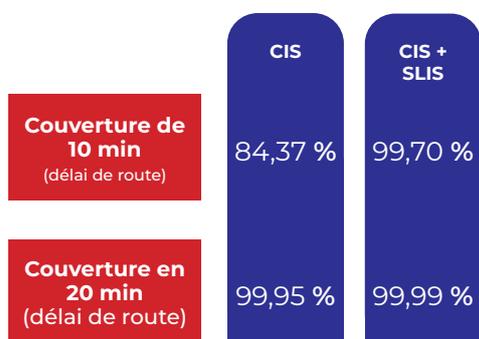
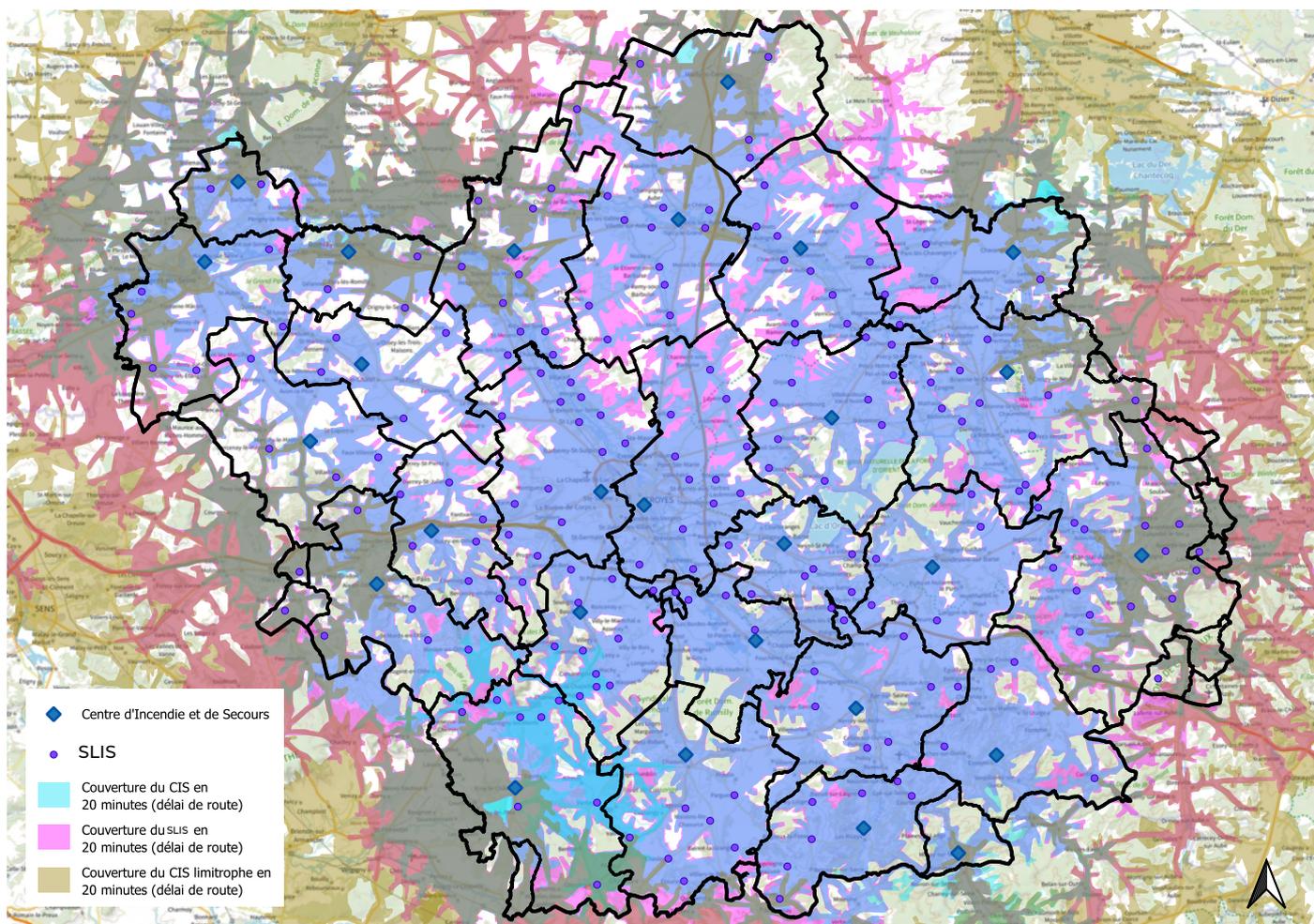
## Répartition territoriale des interventions (moyenne annuelle 2021 à 2023)



*Les interventions sont concentrées dans l'agglomération troyenne et les localités importantes du département.*



## Couverture des CIS et des SLIS



Source : INSEE Filosofi 2019

La carte ci-dessus fait apparaître que l'implantation complémentaire des centres d'incendie et de secours du corps départemental ainsi que des corps communaux permet d'assurer un maillage territorial efficace et satisfaisant.

Malgré tout, beaucoup de centres d'incendie et de secours n'assurent pas la couverture opérationnelle de leur secteur de premier appel, notamment en journée semaine. Pour autant, le nombre de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) ne faiblit pas ces dernières années. La difficulté réside dans leur disponibilité. *Voir la partie vulnérabilité page 73.*

*Voir en annexe la disponibilité moyenne par CIS à partir de la page 93.*



## II. Le SDIS de l'Aube, face aux enjeux de demain - Risques courants

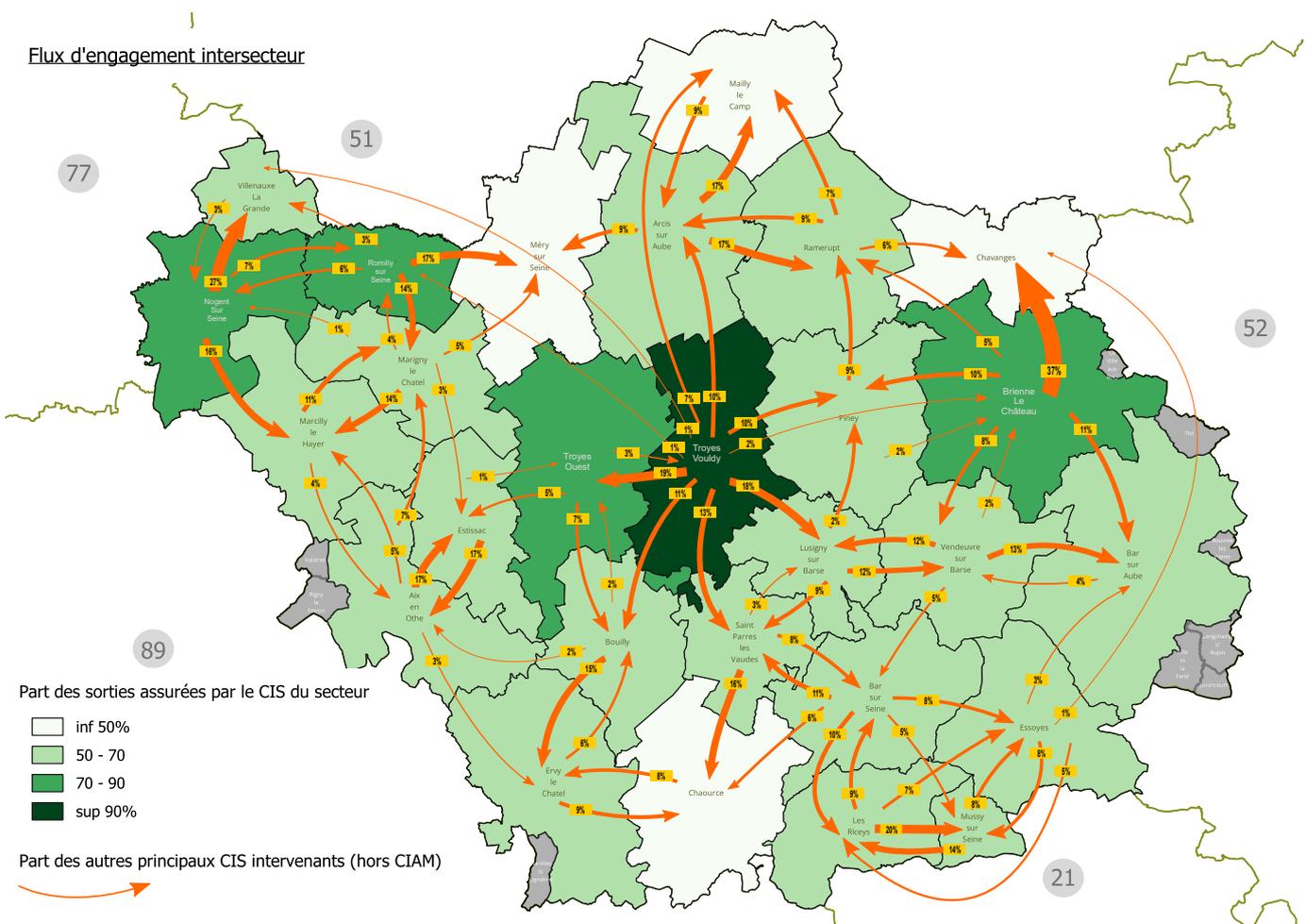
### Part des sorties d'engins des CIS dans leur propre secteur de 1<sup>er</sup> appel

Part des sorties d'engins dans son secteur						Moyenne
Aix-en-Othe	72 %	47 %	53 %	72 %	24 %	66 %
Arcis-sur-Aube	74 %	40 %	54 %	73 %	30 %	66 %
Bar-sur-Aube	63 %	43 %	46 %	81 %	19 %	59 %
Bar-sur-Seine	67 %	36 %	53 %	74 %	47 %	59 %
Bouilly	69 %	48 %	57 %	65 %	40 %	64 %
Brienne-le-Château	95 %	75 %	89 %	88 %	65 %	90 %
Chaource	51 %	28 %	46 %	72 %	50 %	47 %
Chavanges	65 %	40 %	50 %	47 %	0 %	49 %
Ervy-le-Châtel	74 %	40 %	46 %	63 %	33 %	59 %
Essoyes	74 %	46 %	37 %	75 %	0 %	62 %
Estissac	74 %	41 %	51 %	68 %	50 %	64 %
Lusigny-sur-Barse	63 %	41 %	48 %	57 %	19 %	56 %
Mailly-le-Camp	61 %	18 %	38 %	60 %	0 %	46 %
Marcilly-le-Hayer	57 %	37 %	36 %	69 %	50 %	51 %
Marigny-le-Châtel	57 %	30 %	39 %	66 %	8 %	50 %
Méry-sur-Seine	55 %	33 %	42 %	63 %	29 %	50 %
Mussy-sur-Seine	69 %	30 %	50 %	64 %	50 %	56 %
Nogent-sur-Seine	69 %	68 %	72 %	92 %	61 %	86 %
Piney	69 %	47 %	48 %	71 %	18 %	62 %
Ramerupt	72 %	34 %	44 %	89 %	25 %	59 %
Les Riceys	65 %	37 %	44 %	73 %	0 %	56 %
Romilly-sur-Seine	89 %	57 %	77 %	82 %	49 %	82 %
Saint-Parres-les-Vaudes	56 %	41 %	48 %	69 %	0 %	53 %
Troyes Ouest	79 %	60 %	66 %	88 %	68 %	75 %
Troyes Vouldy	96 %	73 %	86 %	91 %	84 %	92 %
Vendevre-sur-Barse	72 %	47 %	48 %	76 %	33 %	64 %
Villenauxe-la-Grande	73 %	47 %	58 %	69 %	44 %	67 %
<b>MOYENNE</b>	<b>69 %</b>	<b>43 %</b>	<b>53 %</b>	<b>72 %</b>	<b>34 %</b>	<b>63 %</b>

Le SDIS met en œuvre tous les moyens possibles dans cet objectif de soutien à la disponibilité, et particulièrement grâce au plan « Nos engagements pour le volontariat » et notamment le lien avec les employeurs publics et privés des sapeurs-pompiers volontaires (cf [partie vulnérabilité page 73](#)), ainsi que des travaux avec nos partenaires de la santé sur le sens et la durée des interventions de secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP) (cf [partie risques courants page 50](#)). Les travaux de maîtrise de l'activité SSUAP accompagnés d'un recrutement de 10 sapeurs-pompiers professionnels non-officiers entre 2025 et 2028, participent également à cet objectif.



Le positionnement des CIS des différents secteurs et la forte disponibilité de certains d'entre eux permet d'assurer les sorties de secours. La présence de CIS mixtes sur l'agglomération troyenne, centrale, permet de compenser les difficultés des CIS à avoir de la disponibilité en journée.



- 1- Cette vulnérabilité majeure pour maintenir des délais moyens de réponse opérationnelle constatés sur la période 2019-2024 nous impose de suivre plus précisément leur évolution afin de préparer des actions de fiabilisation d'une réponse opérationnelle primaire dans le cas où la situation continuerait de se dégrader (gardes volantes, gardes journée dans le territoire...).
- 2- Il est nécessaire de consolider le maillage territorial actuel, en poursuivant les actions destinées à soutenir la réponse opérationnelle des centres d'incendie et de secours du corps départemental et ceux de corps communaux.

**Indicateurs**

- Suivi de l'évolution des sollicitations et de l'activité opérationnelle
- Suivi de l'activité des CIS et SLIS
- Suivi des délais de traitement de l'alerte, de diffusion de l'alerte et d'acheminement

### II.1.2 Les incendies (hors feux d'espaces naturels)

L'activité « incendie » pèse 12% de l'activité opérationnelle du SDIS et représente environ 1800 interventions par an soit environ 5 par jour mais avec des ressources en engins, en personnels et en durée plus importantes que pour les autres missions.

Cœur de métier des sapeurs-pompiers, mission exclusive du SDIS, la lutte contre les incendies revêt des enjeux conséquents en termes de vie humaine, de préservation des biens ou de capacités de production et de vie économique du territoire.

La couverture du risque incendie est réalisée par des engins de type Fourgon Pompe Tonne (FPT) ou Camion-Citerne Rural (CCR) dans chaque CIS du corps départemental, complétée par la réponse de proximité des SLIS. Cette couverture matérielle est très satisfaisante.

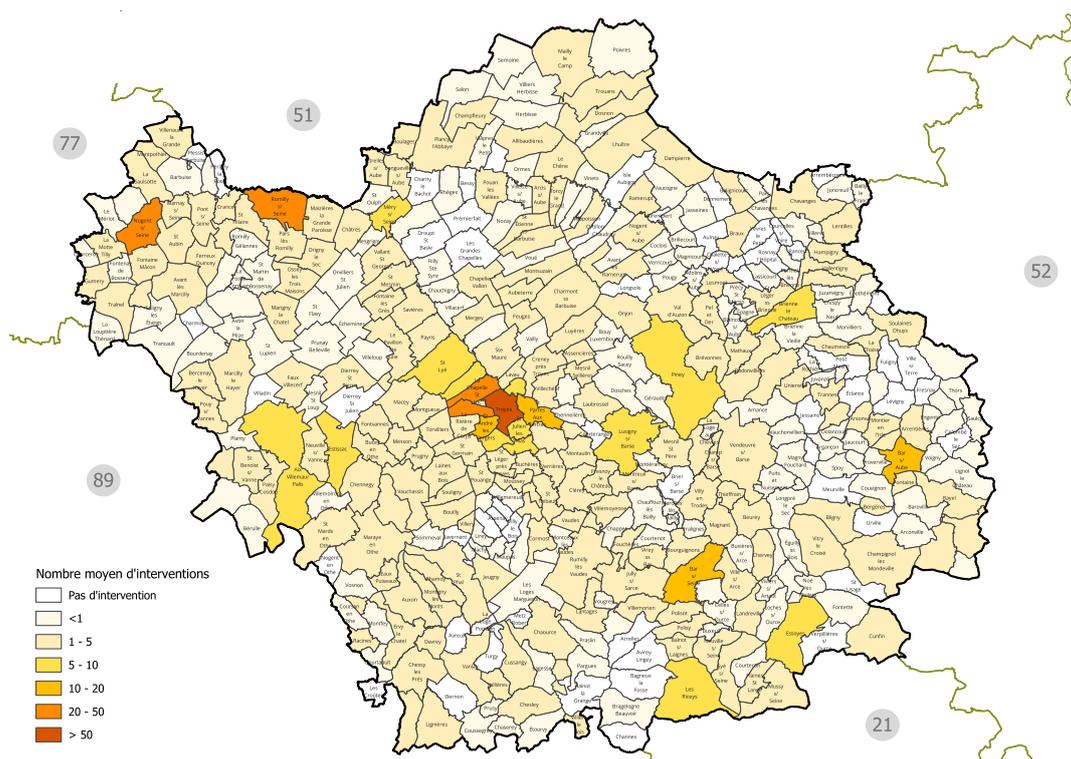
Toutefois, il est de plus en plus difficile de disposer de la ressource humaine partout sur le territoire, en nombre et en compétence, notamment en journée pour assurer les départs en mode normal.



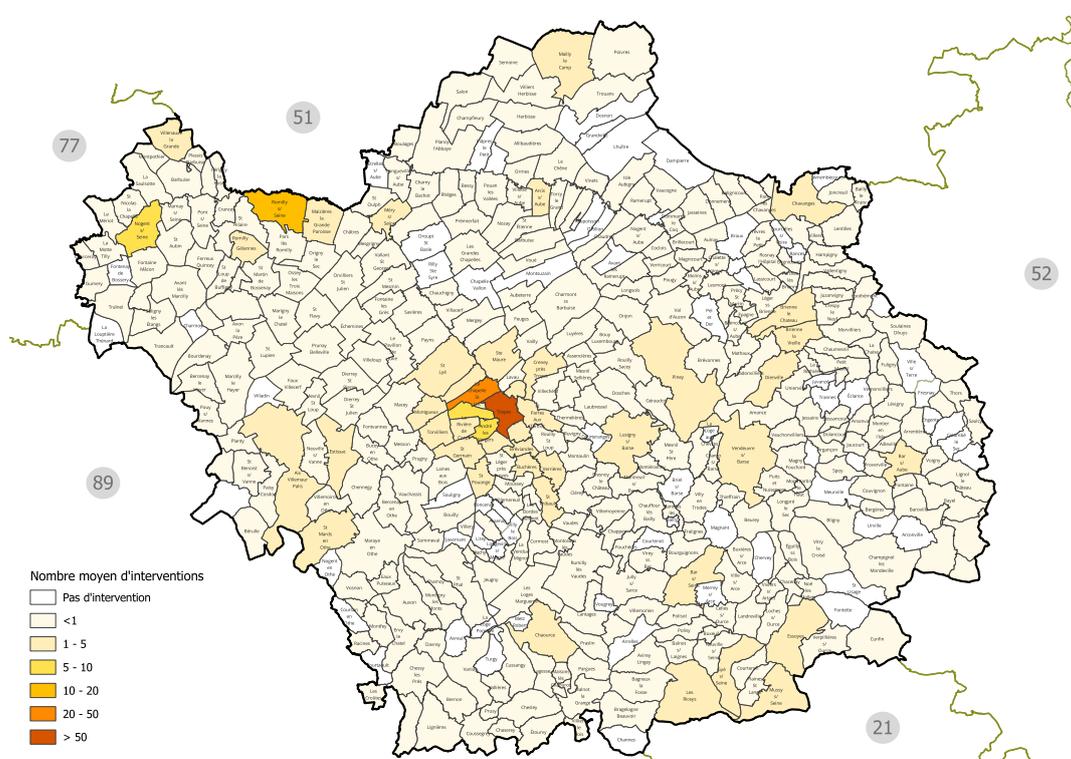
*3- En dehors des centres à garde postée et du CIS Brienne-le-Château, en journée semaine, les engagements pour incendie s'effectuent régulièrement au moyen d'engagements composés, sollicitant des CIS plus éloignés du lieu du sinistre. Fort de ces constats, la fiabilisation de la réponse opérationnelle reste un enjeu majeur et particulièrement sur cette activité exclusive de lutte contre les incendies.*



## Répartition territoriale des interventions incendie entre 7h et 18h (moyenne annuelle)



## Répartition territoriale des interventions incendie entre 18h et 7h (moyenne annuelle)



## II. Le SDIS de l'Aube, face aux enjeux de demain - Risques courants

Nombre annuel moyen (sur 3 ans 2021-2023) de sorties d'engins incendie hors feu d'espaces naturels

CIS	Camion Citerne Rural	Fourgon Pompe Tonne	Fourgon Pompe Tonne Léger	Fourgon Pompe Tonne Rural	Fourgon Pompe Tonne Secours Routier
Aix-en-Othe		24,67			
Arcis-sur-Aube		20,67			
Bar-sur-Aube					31,00
Bar-sur-Seine		33,00			
Bouilly					26,00
Brienne-le-Château		1,33			59,00
Chaource		0,67			10,00
Chavanges				9,67	
Ervy-le-Châtel	21,00				
Essoyes					24,67
Estissac		2,33			21,33
Lusigny-sur-Barse	26,67	6,00			
Mailly-le-Camp	9,67	0,33			
Marcilly-le-Hayer	13,67				
Marigny-le-Châtel	10,33	2,00			
Méry-sur-Seine		21,33			
Mussy-sur-Seine	8,33	0,33			
Nogent-sur-Seine		64,00			
Piney	1,67	9,67		2,00	
Ramerupt	1,67	0,67		11,00	
Les Riceys		0,33		15,33	
Romilly-sur-Seine		6,67			93,00
Saint-Parres-les-Vaudes	21,67	0,67			
Troyes Ouest		10,33			226,33
Troyes Vouldy		371,33	154,33		
Vendeuvre-sur-Barse		23,67			
Villenauxe-la-Grande	0,33			14,67	
<b>TOTAL</b>	<b>69 %</b>	<b>43 %</b>	<b>53 %</b>	<b>72 %</b>	<b>63 %</b>

Les engins de lutte contre les incendies de structures sont bien positionnés et répondent aux sollicitations.

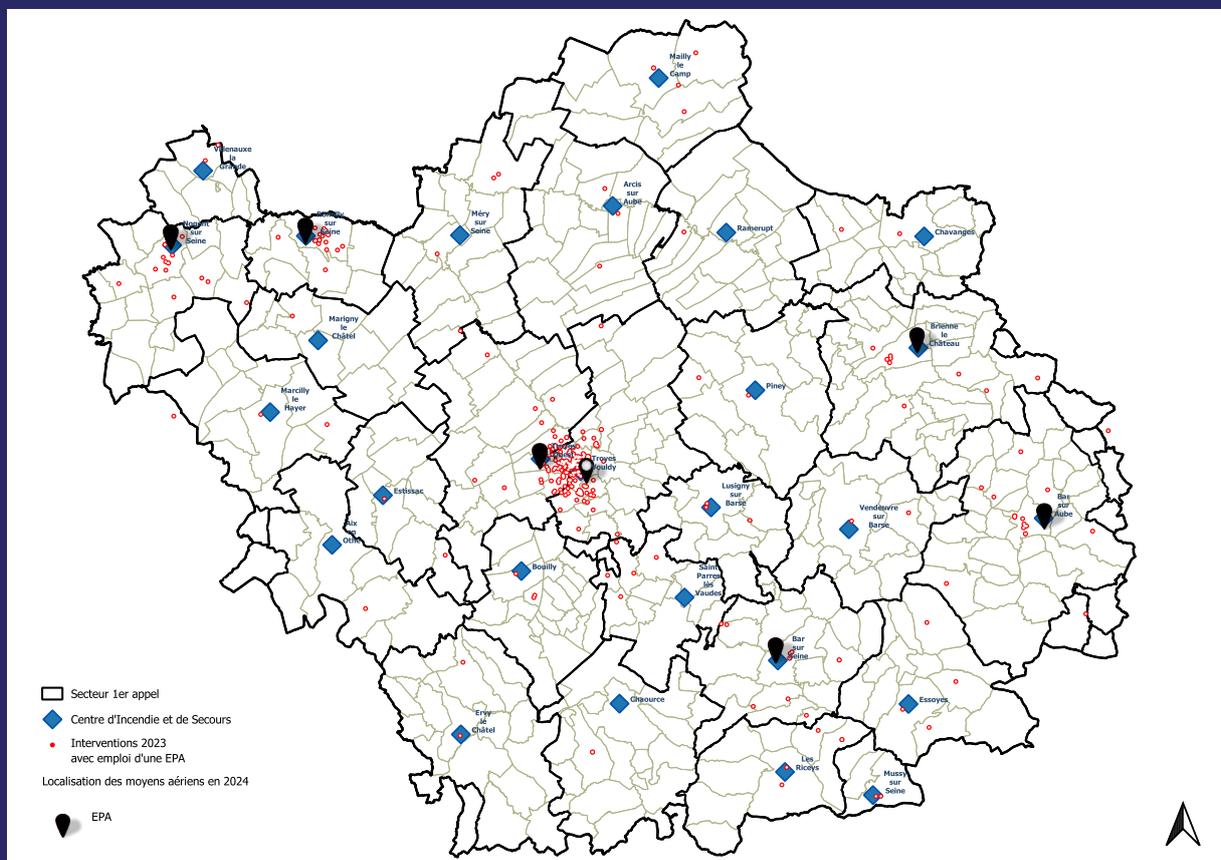
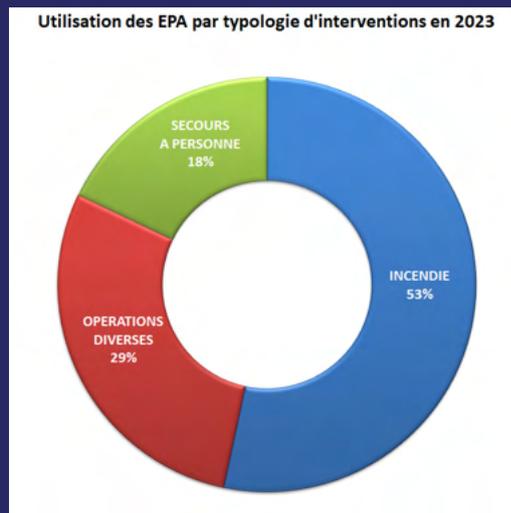
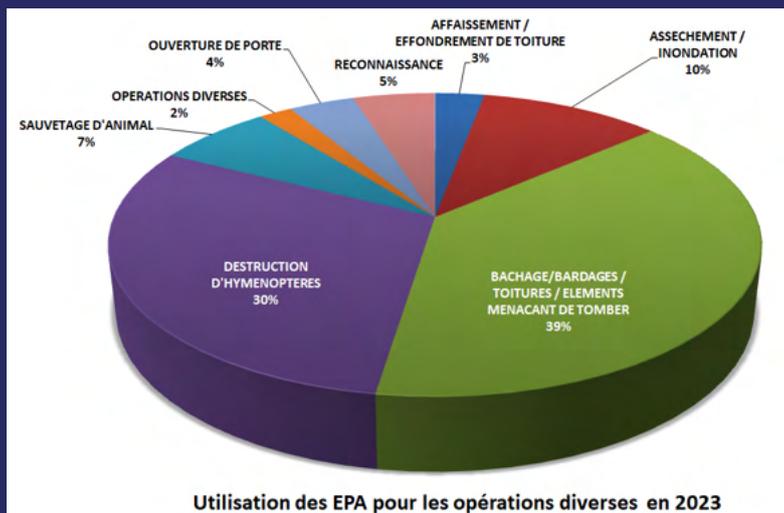


## FOCUS - Les moyens aériens

En ce qui concerne les moyens aériens, leur répartition géographique apparaît pertinente au regard de l'activité opérationnelle. La présence d'une échelle à Nogent-sur-Seine et d'une autre à Romilly-sur-Seine s'avère nécessaire, notamment dans une logique de réserve en matériel et de la présence du CNPE. La localisation d'un moyen aérien à Brienne-le-Château contribue à renforcer la couverture territoriale, grâce à la disponibilité opérationnelle du centre de secours. De même, la présence d'un engin à Bar-sur-Aube se justifie par l'éloignement de ce secteur par rapport au pôle troyen. En revanche, la viabilité de l'échelle aérienne affectée à Bar-sur-Seine mérite d'être questionnée. En

effet, l'impossibilité d'armer l'EPA faute de ressources humaines compromet son emploi opérationnel. Cette situation devra être réévaluée au moment de son remplacement, d'autant plus que le nombre de bâtiments dont le dernier plancher est situé à plus de 8 mètres du sol y reste limité.

Enfin, l'échelle sur porteur affectée à Vendevre-sur-Barse ne s'avère ni adaptée à son secteur, ni réellement opérationnelle dans ses conditions d'emploi actuelles. Toutefois, l'acquisition d'un moyen aérien de faible gabarit pourrait offrir une réponse complémentaire aux deux échelles troyennes pour renforcer la couverture du secteur historique de Troyes. Une étude portant sur un éventuel reconditionnement ou une opération de vente/acquisition devra être engagée en ce sens.



## II. Le SDIS de l'Aube, face aux enjeux de demain - Risques courants

L'évolution du bâti et des matériaux de construction, le développement des énergies alternatives et des nouvelles technologies, ou encore le développement de nouvelles méthodes, ou de nouveaux outils font évoluer la lutte contre les incendies pour les sapeurs-pompiers avec une généralisation de matériaux synthétiques augmentant la rapidité de développement du feu et la toxicité des fumées.

Trois points de vigilance doivent être abordés dans le cadre de nos orientations stratégiques :

► **le développement de la doctrine, de la préparation et de la compétence opérationnelle du SDIS**

L'activité incendie impose une adaptation constante des stratégies et des savoir-faire pour garantir une réponse opérationnelle efficace et sécurisée. Cette adaptation repose sur une doctrine claire, une préparation rigoureuse et le développement continu des compétences des sapeurs-pompiers.

Le cadre doctrinal national évolue pour intégrer les nouveaux risques et les retours d'expérience. Il existe ainsi des guides de doctrines opérationnelles (GDO) et des guides de techniques opérationnels (GTO) à l'échelle nationale, qui doivent être déclinés localement. Parmi eux, le GDO Feux de structures constitue une référence essentielle pour harmoniser les pratiques d'intervention et optimiser la sécurité des intervenants.

La mise en place de formations ciblées et la réalisation d'exercices réguliers, intégrant les spécificités des GDO et GTO permettront d'assurer une montée en compétence progressive des personnels. L'objectif est de renforcer la maîtrise des procédures, d'améliorer la coordination entre les intervenants et d'assurer une meilleure prise en compte des risques en intervention.



*4- Il s'agit d'assurer la déclinaison locale des GDO et GTO, notamment le GDO Feux de structures réalisée partiellement, afin de garantir l'homogénéité des pratiques et l'efficacité des interventions sur feux bâtis. Sur cette base doctrinale, il conviendra de consolider la formation pour continuellement distribuer une réponse de qualité et assurer un haut niveau de protection des sapeurs-pompiers.*



### Indicateurs

- Taux de déclinaison des GDO-GT
- Nombre de sapeurs-pompiers formateurs INC, formés Chef d'Agrès Tout Engin (CATE), Caisson d'Observation et d'Etude des Phénomènes Thermiques (COEPT)
- Volume horaire des Formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis (FMFA)



► le renforcement des actions en faveur de la santé et de la protection des sapeurs-pompiers

L'engagement des sapeurs-pompiers sur les incendies expose ces derniers à des risques multiples, dont les conséquences sur la santé sont de mieux en mieux documentées. L'inhalation de fumées toxiques, l'exposition aux particules fines et aux agents cancérigènes, le stress thermique et les contraintes physiques intenses nécessitent une approche renforcée pour préserver la santé des intervenants, tant à court qu'à long terme.

Malgré le port des équipements de protection individuelle (EPI), la contamination peut survenir par inhalation, contact cutané ou ingestion involontaire via les mains souillées.



**5- Mieux appréhender les risques sanitaires auxquels sont exposés les sapeurs-pompiers lors de leurs interventions, en déclinant la circulaire du 14 janvier 2025 relative à la santé et à la sécurité en service des agents des services d'incendie et de secours, mettant en avant un modèle national de relevé individuel d'exposition élaboré dans le cadre des travaux de l'observatoire de la santé des agents des SIS, ayant vocation à retracer les interventions ayant exposé ou ayant pu exposer l'agent à un ensemble de facteurs de risques répondant à l'article L. 4161-1 du code du travail.**



### Indicateurs

- Suivi de la révision des protocoles « fumées »
- Suivi des expositions,
- Suivi médical post exposition et post professionnel

Aussi, l'intervention sur incendie impose des conditions environnementales extrêmes : températures élevées, avec des risques d'hyperthermie et de déshydratation sévère, pouvant affecter les capacités de décision et la performance physique port prolongé des équipements de protection, générant une contrainte physique et une fatigue accrue, notamment lors des phases d'attaque prolongées ou encore efforts physiques intenses, parfois en conditions d'oxygénation réduite, sollicitant fortement le système cardio-respiratoire.



Pourtant, seulement  $\frac{1}{3}$  des sapeurs-pompiers réalise les indicateurs de la condition physique (ICP), et parmi ceux qui les réalisent,  $\frac{1}{3}$  ont un palier inférieur à 6 au test de Luc Léger, ce qui induit une condition physique à améliorer. La question d'une reprise d'activité opérationnelle après un arrêt long se pose aussi pour limiter le risque de rechute ou de blessure ou malaise.

Les interventions en milieu hostile ainsi que la confrontation à des situations dramatiques peuvent générer un stress important, voire un épuisement psychologique chez les sapeurs-pompiers. Pour préserver leur équilibre mental, le SDIS dispose d'une unité de soutien psychologique composée d'infirmiers, de médecins et de psychologues, favorisant l'écoute post-traumatisme et la prise en charge individualisée des sapeurs-pompiers.





6- Le maintien d'une bonne santé physique et mentale est un impératif pour la sécurité des sapeurs-pompiers. Le SDIS poursuivra donc le développement d'une culture du sport en mettant l'accent sur la prévention de la sédentarité, le suivi physique régulier et l'accompagnement des agents dans leur réathlétisation après une blessure ou un arrêt prolongé. Le SDIS devra également poursuivre son action dans l'accompagnement psychologique des sapeurs-pompiers pour faire face aux contraintes de l'activité.



### Indicateurs

- Taux de réalisation et exploitation des ICP
- Nombre de protocoles d'accompagnement après blessure ou arrêt prolongé

#### ► la protection du patrimoine

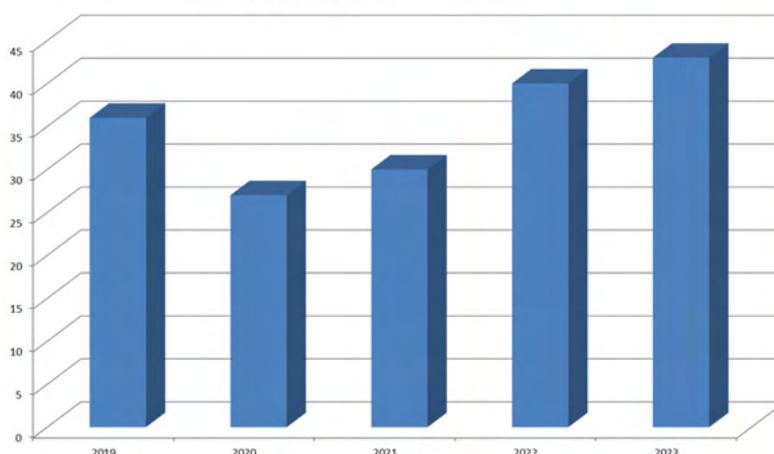
Les incendies peuvent causer des dégâts irréparables sur le patrimoine bâti, qu'il s'agisse de monuments historiques, de sites emblématiques tel que le « bouchon de champagne », cœur historique de la ville de Troyes ou d'autres lieux de vie essentiels à l'identité du territoire.

La préservation de ces secteurs ou édifices représente un enjeu crucial qui nécessite une approche spécifique en matière de prévention et de réponse opérationnelle.

Le SDIS de l'Aube a initié une démarche inter services sous le pilotage de la préfecture pour améliorer la sécurité incendie du bouchon de la ville de Troyes. En effet, entre 20 et 40 départs de feu y sont recensés annuellement.

Aussi, suite à l'incendie majeur survenu le 15 avril 2019 de Notre-Dame de Paris, le SDIS de l'Aube et l'UDAP déclinent les actions du plan "Sécurité Cathédrale" pour l'édifice troyen.

Nombre d'incendies dans le bouchon de Champagne



7- Consolider la prévention et la réponse opérationnelle face aux risques d'incendie menaçant le patrimoine en renforçant la coordination avec les partenaires, la formation des personnels et l'analyse des vulnérabilités des sites remarquables.



### Indicateurs

- Suivi du plan « Bouchon de Champagne »
- Suivi du plan Sécurité Cathédrale